

DISPOSITIF HABITAT INCLUSIF

Dispositif Habitat Inclusif
17 bis rue des Chaumottes
58660 Coulanges-les-Nevers
06.49.21.68.96
c.hourte@adapei58.org

DEFINITION

- ▶ De manière générale, l'habitat inclusif est destiné aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes et assorti d'un projet de vie sociale et partagée.
- ▶ C'est une offre intermédiaire entre le logement autonome et l'hébergement en établissement.
- ▶ Il permet la location de logements indépendants complété par des espaces de rencontre et de convivialité
- ▶ Il répond aux besoins de logements et d'accompagnement de la personne tout en favorisant son inclusion dans la vie du quartier et de la ville.
- ▶ Il se fonde sur le libre-choix de la personne en dehors de tout dispositif d'orientation sociale ou médico-sociale.

Le public concerné par le DHI de Nevers

- ▶ Personnes adultes avec Troubles du Spectre Autistique ou Déficience Intellectuelle légère à modérée
- ▶ ayant pour projet d'accéder à un logement
- ▶ possédant des capacités pour vivre de manière autonome
- ▶ Travailleurs ou non, percevant un salaire, une AAH ou autre...

Type de logements

- ▶ T1/T1bis/T2 en individuel
- ▶ Ou T3/T4/T5 en colocation
- ▶ Ouvrant droit à l'Aide au Logement
- ▶ Bailleurs sociaux
- ▶ L'habitant s'acquittera d'un loyer mensuel + les charges

Comment fonctionne l'habitat inclusif?

- ▶ Prise de contact avec le service
- ▶ Proposition d'un temps d'échange et de visite du futur logement
- ▶ Elaboration et transmission d'un dossier d'admission
- ▶ Etude du dossier d'admission par la commission
- ▶ Si avis favorable, signature du bail et de la convention d'accompagnement
- ▶ **Elaboration du Projet Individualisé**
- ▶ Mise en place de prestations en fonction des besoins de l'habitant (SAVS, SAMSAH, aides à domicile, services de soins...)
- ▶ Evaluation annuelle des attentes, des besoins et adaptation de l'accompagnement

Objectifs du DHI

- ▶ Soutenir, accompagner, orienter les habitants et leurs familles
- ▶ Favoriser l'inclusion par le logement en milieu ordinaire, couplé avec des services d'accompagnement
- ▶ Développer des réponses pour faciliter l'intégration sociale et professionnelle

But pour l'habitant

- ▶ Soutien dans un projet de vie autonome
- ▶ Apprendre à vivre ensemble: se faire des amis, créer des relations avec le voisinage
- ▶ Participer à des activités sportives, culturelles, et autres loisirs (en partenariat avec les clubs sportifs, les clubs de loisirs, les centres sociaux...)

Exemple d'activités proposées par l'éducateur du DHI au cours d'une semaine d'accompagnement:

- Partage d'un café pour échanger tous ensemble et préparer les activités de la semaine
- Travail sur les habiletés sociales
- Atelier guidance au quotidien
- Atelier cuisine (réflexion sur le menu à préparer, faire les courses, cuisiner...)
- Atelier informatique
- Services rendus au voisinage
- Jeux de société
- Sortie culturelle/sportive
- Rencontre avec les associations locales pour répondre aux attentes du projet individuel

Merci pour votre attention !